

LES DÉFICITS D'EMPATHIE CHEZ LES DÉLINQUANTS SEXUELS

Question : Les délinquants sexuels manquent-ils d'empathie pour leurs victimes?

Contexte : Pour que les interventions auprès des délinquants sexuels soient efficaces, il faut savoir ce qu'ils doivent changer. Une des explications habituelle de la délinquance sexuelle, c'est que les auteurs de ces actes criminels manquent d'empathie pour leurs victimes. Cette hypothèse est tellement généralisée que la question de l'empathie envers les victimes est abordée dans presque tous les programmes de traitement des délinquants sexuels. Toutefois, la définition du terme « empathie » et la façon dont cette notion s'applique à la récurrence font l'objet de grands débats. Dans les études portant sur les enfants, il existe un lien pertinent entre le manque d'empathie pour autrui et diverses formes de comportements antisociaux (p. ex. l'intimidation et l'indiscipline en classe). Même si, de toute évidence, les délinquants sexuels ne se préoccupent guère de leurs victimes au moment de la perpétration de leurs infractions, la recherche révèle que le lien entre les mesures d'empathie pour les victimes et le risque de récurrence est souvent faible. Par conséquent, il est nécessaire de

mieux comprendre l'importance possible de l'empathie dans le schéma criminel des délinquants sexuels.

Méthode : On a examiné les recherches sur l'empathie en prêtant une attention toute particulière au lien qui existe entre les déficits d'empathie et le comportement antisocial. Compte tenu de théories et de recherches antérieures, on a mis au point un modèle d'empathie qui pourrait orienter le traitement efficace.

Réponse : Bon nombre de délinquants sexuels savent ce que ressentent leurs victimes, mais cela ne les empêche pas de commettre des infractions. Même si le mot « empathie » peut avoir plusieurs sens, les intervenants auprès des délinquants sexuels s'inquiètent surtout du manque de compassion ou de sympathie de la part de ces délinquants à l'égard de leurs victimes. Ces comportements insensibles sont le plus susceptibles de se produire dans les situations suivantes : a) les individus se trouvent dans une relation marquée par la confrontation ou l'indifférence; b) ils ne comprennent pas le point de vue de l'autre; c) ils ont recours à des méthodes inappropriées pour composer avec la

détresse perçue chez l'autre (p. ex. la colère, la peur). Les délinquants sexuels ne présentent pas tous des déficits dans les mêmes domaines. Par exemple, de nombreux violeurs comprennent parfaitement le tort qu'ils causent à leurs victimes, mais cela ne les empêche pas d'agir parce que leurs intentions sont hostiles. D'autres délinquants éprouvent véritablement des difficultés à comprendre les préjudices causés, tandis que d'autres encore savent que leurs infractions font du tort à autrui, mais ils ont trop honte de l'avouer. Chaque type de déficit d'empathie nécessite des formes différentes d'interventions.

Incidences sur les politiques :

1. Les programmes de traitement des délinquants sexuels devraient cibler les déficits précis d'empathie de chaque délinquant.
2. Il est important de veiller à ce que les délinquants n'entretiennent pas d'hostilité envers leurs victimes avant de les sensibiliser à la souffrance

infligée par les mauvais traitements d'ordre sexuel. La mise en perspective n'est utile que dans le contexte d'une relation compatissante ou bienveillante.

3. Les thérapeutes devraient examiner soigneusement l'efficacité de leurs programmes de traitement de l'empathie. On s'attend à que les interventions mal orientées n'aient aucun effet, ou encore à ce qu'elles nuisent à la capacité du délinquant d'éprouver de la sympathie ou de la compassion pour ses victimes.

Source : Hanson, R. K. « Empathy deficits of sexual offenders: A conceptual model », *Journal of Sexual Aggression*, n° 9, p. 13-23, 2003.

Pour plus d'informations :

R. Karl Hanson, Ph.D.
Recherche correctionnelle
Solliciteur général Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8
Tél. : (613) 991-2840
Télec. : (613) 990-8295
Courriel : hansonk@sgc.gc.ca

Le présent article se trouve également sur le site Web du Ministère :

www.sgc.gc.ca.